



## **Compte rendu du conseil de quartier Les Etangs Jeudi 1er février 2018**

---

Andrée Collin ouvre la séance et excuse Nathalie Lacuey.

Andrée Collin explique l'ordre du jour et la manière dont il sera abordé. Dans un premier temps, un point sera fait sur des questions posées lors de précédents conseils de quartier. Les habitants pourront ensuite formuler d'autres interrogations, s'ils en ont.

Après ces points d'informations, les habitants seront invités à donner leur avis sur les démarches participatives de l'année écoulée et sur ce qu'ils souhaitent mettre en place dans leur conseil de quartier.

Andrée Collin évoque les 3 projets lauréats dans le cadre du Budget Participatif et qui concernent le quartier :

- les arbres fruitiers implantés à proximité de la M270, du square Monrepos et de Fraternité
- la Bricothèque, qui ouvrira au Tiers Lieu (espace de co-working) situé 29 chemin Richelieu à Floirac
- les vélos électriques qu'il sera possible d'emprunter à proximité de la M270.

Andrée Collin présente les différents interlocuteurs présents : Sophie Picamal, chef de projet rénovation urbaine travaillant pour Floirac, à Bordeaux Métropole.

Rémy Correa et Lionel Savy, médiateurs pour la Ville sont aussi présents, ainsi que Célia Constant, chargée de mission Démocratie Participative.

Sophie Picamal explique qu'elle œuvre dans le cadre de la rénovation urbaine du secteur Joliot-Curie et qu'elle pourra répondre aux éventuelles questions.

Lionel Savy revient sur les différentes demandes formulées lors des précédents conseils de quartiers et aborde deux points d'information.

### Questions diverses des habitants du CQ du 5 avril 2017

- **Question 1** : Mise en place d'un panneau d'information aux étangs avec les horaires d'ouverture.
- Réponse : panneau mis en place.
- **Question 2** : Récurrence de l'absence d'éclairage sur la piste cyclable.
- Réponse : A ce jour tout est rentré dans l'ordre. Plus aucun appel des habitants depuis un certain temps. Pour autant, le tronçon entre Lafargue et Richelieu n'a pas d'électricité. Il fait partie d'un projet d'aménagement plus global de la voie Eymet qui prendra fin d'ici quelques années.

### Questions diverses des habitants du CQ du 20 juin 2017 (CQ Jaurès Etangs Plateaux)

- Toutes les réponses aux questions diverses avaient été donnée le jour même où à travers le compte rendu envoyé à l'ensemble des participants.

#### Pour information

- La mise en place d'agrès devrait se faire au niveau de l'actuel skate-park aux alentours de la piscine sauf contre-indication des services techniques et/ou des élus, des études et des validations sont en cours. Avant l'été, une réunion se déroulera afin de présenter aux habitants les types d'agrès (fitness) pouvant être installés. Ce sera aux habitants de choisir ce qu'ils souhaitent en concertation avec l'équipe municipale et les agents de la ville.

- Les travaux d'aménagement de la Gravette/ Hilaire Saura devraient se terminer en Avril.

#### **Questions diverses :**

- Arrivée de la fibre sur le quartier avec l'opérateur Orange. Serait-il possible d'appuyer la demande auprès de l'opérateur pour que le déploiement se fasse plus rapidement ?

La demande sera transmise

- Demande de transmission d'information à TBM : l'angle des avenues Curie et Pasteur est un espace dangereux pour les piétons lors du passage des bus.

- Rue Emile Combes : des emplacements de stationnements sont en cours de matérialisation. La rue va-t-elle devenir un sens unique ?

Non. La matérialisation d'emplacements de stationnements émane d'une demande de riverains qui souhaitent que la vitesse des véhicules soit réduite lors du passage dans cette rue.

- Lors de la création du Conseil des Etangs, la dangerosité de la rue Dunoyer a été signalée.

Bordeaux Métropole a pris en compte cette remarque mais il n'est pas possible, à l'heure actuelle de modifier les sens de circulation.

- Sur ce secteur, un terrain appartenant à Aquitanis n'est pas entretenu et entraîne des blessures superficielles lors du passage de riverains. Il faudrait le signaler.

- Plusieurs secteurs sont dangereux sur le quartier : virage avenue Laffargue lorsque des véhicules sont stationnés, rue Matteotti lors du franchissement de la voie Eymet.

- Est-ce que les habitants ont des remarques à formuler sur d'éventuels désagréments suite à l'ouverture de l'Arena ? Pas particulièrement.

- Serait-il possible de demander au service des Sports si une analyse de l'utilisation des agrès sportifs a été faite sur la Ville ?

La demande sera transmise.

- rue de la Paix, devant l'école Jean-Jaurès, il était question de réaménager l'espace. Qu'en est-il ?

Deux réunions ont eu lieu avec l'association « ça Marche pour Jaurès » et avec les directeurs de Jean-Jaurès maternelle et primaire. Il faut persévérer dans le développement des actions comme le pédibus, qui responsabilisent les familles et favorisent les modes de déplacements alternatifs.

Par ailleurs, les aménagements en cours Place Hilaire Saura et avenue Jean-Jaurès avec la pose d'un ralentisseur, notamment, doivent venir réguler les comportements des automobilistes aux abords de l'école.

Suite à ces questions, Andrée Collin donne la parole à Célia Constant, chargée de mission Démocratie Participative qui explique la méthode choisie pour faire le bilan des démarches de participation citoyenne de l'année 2017 et élaborer une charte des conseils de quartier.

Un questionnaire comportant 3 axes a été élaboré par les services et validé par Monsieur le Maire.

Présentation des 3 axes :

- Guide des Démarches Participatives : élaboré en 2017, co-écrit par les habitants, les élus, les techniciens, ce guide fait, comme prévu, l'objet d'une évaluation en vue d'une éventuelle actualisation.

- Budgets Participatifs : lancé en 2017, ce nouvel outil de Démocratie Participative, appel à projet auprès de tous les habitants, devrait être maintenu en 2018. Quelles modifications peut-on apporter à ce dispositif ?

- Elaboration d'une charte des conseils de quartier : les habitants sont amenés à formuler des idées et propositions visant à mettre en place, dans ces instances, des conditions d'échanges et de discussions au plus proche des besoins.

Une première ébauche de charte sera proposée, suite à ces réponses, et sera modifiée avant d'aboutir au document final qui sera validé, en juin, en Conseil Municipal.

Suite à cette explication, plusieurs espaces, dans la salle, sont mis à disposition des habitants. De petits groupes de réflexion doivent se constituer. Un agent de la Ville va venir s'installer avec chaque groupe et le questionnaire, ainsi que les outils devant faire l'objet d'une évaluation seront distribués.

Les réponses à ce questionnaire doivent venir nourrir les réflexions du Comité Paritaire (créé l'an dernier, 14 élus, 14 habitants) et des élus quant aux démarches participatives de la commune. Les élus souhaitent que cette évaluation soit collaborative et partagée avec les participants aux conseils de quartier.

Au printemps, la synthèse des réponses aux questionnaires sera présentée lors d'un prochain conseil de quartier.

Andrée Collin remercie l'ensemble des participants. La séance est levée à 20h15.